

Plan de délimitation du projet

L'intégralité du territoire prévu pour être classé en Réserve Naturelle Nationale est situé sur le domaine public maritime.

Les seules communes concernées par ce projet sont :

- Lège-Cap-Ferret
- La-Teste-De-Buch

Il n'y a pas de parcelle cadastrée.

Projection cartographique du plan ci-contre : *système géodésique WGS84*

Echelle du plan ci-contre : *1/50 000*

